



07 août 2017

Communiqué de presse

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

La vitesse excessive ou inadaptée tue sur les routes de la Loire-Atlantique : levez le pied, respectez les limitations de vitesse !

Le non respect de la limitation de vitesse est la première cause des accidents mortels sur les routes de la Loire-Atlantique. La vitesse excessive ou inadaptée est impliquée dans 35 % des accidents mortels.

Après le décès de 3 personnes dans un accident intervenu dimanche 6 août dans notre département, Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, renouvelle ses conseils de prudence et invite les conducteurs à lever le pied et respecter les limitations de vitesse, afin qu'aucune vie ne soit brisée par un accident qui laisse des séquelles graves ou par le drame que constitue le décès de d'un proche.

Savez-vous :

- que **la vitesse réduit votre champ visuel** ? A 40 km/h votre champ de vision est de 100° tandis qu'il est de seulement 45° à 100km/h !
- que **votre vitesse doit dépendre des conditions dans lesquelles vous roulez** : la météo, l'état de la chaussée, la visibilité, le chargement de votre véhicule sont autant de facteurs qui doivent jouer sur le chiffre de votre compteur.
- qu'un choc à « **seulement** » 50 km/h équivaut à une chute de 3 étages ou encore qu'à cette vitesse la distance de freinage est de 12 mètres...
- que **plus votre vitesse est grande, plus votre distance de freinage est importante** : 26m à 50km/h, 78m à 100km/h soit 3 fois plus !
- qu'un conducteur qui roule sur autoroute pendant une heure à 140 km/h, au lieu des 130 km/h autorisés, **gagne environ 3 minutes sur 100 kilomètres**. Ce « gain » vaut-il la peine de prendre des risques ?
- que **rouler vite fatigue** car le nombre d'informations à traiter dans un même temps augmente, ce qui nécessite d'adapter en permanence sa vision. En plus de cela, la vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accidents.

- que **l'éco-conduite est un comportement de conduite citoyen** qui permet de diminuer le risque d'accident, de réduire sa consommation de carburant et de limiter l'émission de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique.
- que **conduire moins vite coûte moins cher** : 10 km/h en moins sur 500 km permet d'économiser 3 à 5 litres de carburant !

Afin de vous protéger, les contrôles visant à réprimer les conduites en infraction seront renforcés par les forces de l'ordre - police nationale et gendarmerie - tout au long des prochaines semaines.



La probabilité de décéder ou d'être grièvement blessé sur les routes de Loire-Atlantique ne relève pas de la fatalité.

**Chacun par son comportement peut contribuer à éviter les drames,
la sécurité routière est l'affaire de tous !**

Ainsi, plus que jamais, le slogan « **Sécurité routière, tous responsables** » doit s'appliquer.

Retrouvez tous les conseils de prudence sur www.securite-routiere.gouv.fr

Contact presse :
Préfecture de la Loire-Atlantique
Service de la communication interministérielle (SCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
[@Prefet44](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

